

**Domaine** : Santé

**Filière** : Physiothérapie

**Intitulé du module** : Physiothérapie neurologique II

**2023-2024**

**Code** : S.PH.370. 2004.F.23

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps  
 Autre : ...

### 1. Organisation

**Crédits ECTS** : 6

**Langue principale d'enseignement** : Français

**Autres compétences linguistiques** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Exigences liées à la fréquentation de la formation** :

- La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.  
 Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

### 2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles et compétences visées**

- A. Rôle d'Expert.e** : Compétences  Ab1  Ab2  Ab3  Ab4  Ab5  Ab6  Ab7  Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur** : Compétences  Bb1  Bb2  Bb3  Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur** : Compétences  Cb1  Cb2
- D. Rôle de Leader** : Compétences  Db1  Db2  Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé** : Compétences  Eb1  Eb2  Eb3  Eb4  Eb5  Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur** : Compétences  Fb1  Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le** : Compétences  Gb1  Gb2  Gb3

**Objectifs généraux d'apprentissage**

- Comprendre la physiopathologie de l'héminégligence, de l'ataxie, de la dysphagie, du traumatisme crânio-cérébral (TCC), des blessés médullaires (BM), de la sclérose en plaques (SEP), et de la maladie de Parkinson (MP) ainsi que les troubles cognitifs et neuropsychologiques rencontrés dans ces populations.

- Etre capable d'évaluer, grâce au bilan par activité, un patient atteint sur le plan neurologique et effectuer les tests cliniques spécifiques recommandés, dont les propriétés clinimétriques sont maîtrisées.
- Fixer des objectifs en partenariat patient et en tenant compte des informations des autres professionnels de la santé, afin de formuler des objectifs fonctionnels SMART et des sous-objectifs hiérarchisés et spécifiques aux déficiences identifiées, qui tiennent compte du stade d'évolution de la maladie et du contexte du patient, et les hiérarchiser.
- Elaborer des progressions d'exercices permettant d'atteindre les objectifs de traitement, être capable de les adapter et de mesurer les résultats de manière qualitative et quantitative.
- Déterminer la pertinence d'un moyen auxiliaire et les adaptations environnementales.
- Planifier la mise en œuvre des activités physiques adaptées à la situation d'un individu ou d'un groupe atteint d'une pathologie neurologique.
- Décrire les spécificités des technologies spécifiques à la neurorééducation et porter un regard critique sur les ressources utilisées en termes de durabilité.

### 3. *Contenus et formes d'enseignement*

#### Contenus

- Cours théoriques sur la physiopathologie, l'épidémiologie, la prise en charge médicale, neuropsychologique et physiothérapeutique des traumatisés crânio-cérébraux, du syndrome cérébelleux, de l'héminégligence, des blessés médullaires, de la sclérose en plaques et de la maladie de Parkinson.
- Présentation et application des échelles spécifiques aux pathologies sus-citées
- Cours pratiques d'application du raisonnement clinique diagnostique spécifique aux pathologies sus-citées et au contexte du patient
- Cours pratiques de différents moyens pour la remontée du sol, le travail du tronc et du membre supérieur, l'électrothérapie et de la prise en charge de la dysphagie
- Témoignages de patients et famille de personne atteinte
- Présentation d'associations de personnes atteintes
- Journée interprofessionnelle sur les troubles visibles et invisibles et prise en compte des familles dans le cadre d'un traumatisme cérébral
- Cours pratiques avec patients simulés et patients instructeurs

#### Modalités pédagogiques

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral     | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire                     | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation                    | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale   | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Patients instructeurs |   |

### 4. *Modalités d'évaluation et de validation*

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input checked="" type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier          | <input type="checkbox"/> ECOS            | <input type="checkbox"/> Autre : ...         |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 5. Modalités de remédiation et de répétition

**Remédiation**       Remédiation possible       Pas de remédiation  
                          Examen complémentaire       Travail additionnel

Conformément à l’art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d’échec.

**Répétition**      Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d’études de l’étudiant.e à la fin du semestre ou de l’année académique. Les activités d’enseignement d’apprentissage et d’évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l’échec.

Conformément à l’art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d’échec. En cas d’échec, le module ne peut être répété qu’une fois.

## 6. Remarques

L’usage de l’ordinateur portable n’est pas autorisé pour les cours en présence de patient.e.s.  
L’usage d’un téléphone portable n’est requis pour les cours que sur explicitation formelle précisée par l’enseignant.e. En d’autres circonstances, le téléphone portable n’est pas autorisé durant les cours.

## 7. Bibliographie principale

- Fell, D. W., Lunnen, K. Y., & Rauk, R. P. (2018). *Lifespan neurorehabilitation : a patient-centered approach from examination to intervention and outcomes*. F.A. Davis Company.
- Finlayson, M. (2013). *Multiple sclerosis rehabilitation : from impairment to participation*. CRC Press.
- Harvey, L. (2008). *Management of spinal cord injuries : a guide for physiotherapists*. Butterworth Heinemann Elsevier.
- Iansek, R., & Morris, M. E. (2013). *Rehabilitation in Movement Disorders*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781139012942>
- Lamprecht, S., & Lamprecht, H. (2020). *Neuroreha bei Multipler Sklerose : Therapie - Sport - Selbsthilfe* (2nd ed.). Thieme.
- Lennon, S., Ramdharry, G., & Verheyden, G. (Eds.). (2018). *Physical management for neurological conditions* (4th ed.). Elsevier.
- Steinlin Egli, R. (2011). *Multiple Sklerose verstehen und behandeln*. Springer.

## 8. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

**Nom du/de la responsable de module** : FERCHICHI-BARBÉY Sylvie

**Descriptif validé le** 11.09.2023, **par** SPA/MTR